



VILLE DE
GENÈVE

LÉGISLATURE 2011-2015
DÉLIBÉRATION N° PR-1123 I
SÉANCE DU 20 MAI 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres k) et r), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu la demande du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie;

sur proposition du Conseil administratif,

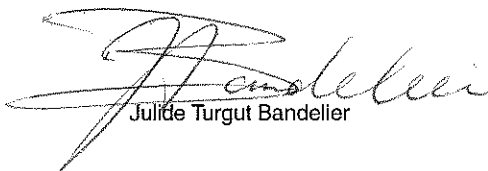
décide:

à l'unanimité, soit par 69 oui

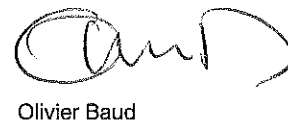
Article unique. – D'approuver le projet de plan localisé de quartier N° 29950-213, situé entre les routes de Meyrin et des Franchises, de l'avenue Edmond-Vaucher et de la rue Edouard-Rod, feuilles 52 et 53, section Petit-Saconnex du cadastre communal.

Certifié conforme:

La Secrétaire:


Julie Turgut Bandelier

Le Président:


Olivier Baud